

## Le devenir des agricultures africaines

Philippe Couty

Une idée, reçue mais peu fondée, continue de prévaloir dans les milieux qui s'intéressent au développement agricole et rural de l'Afrique au sud du Sahara. On semble toujours faire l'hypothèse qu'il existe, ou qu'il pourrait exister à certaines conditions, une étroite liaison de cause à effet entre l'aide consentie sous forme de projets et l'essor des agricultures africaines. Pourtant, en donnant à cette liaison un caractère décisif, il est à craindre qu'on s'enlève les moyens d'apprécier comme il convient la complexité des systèmes dont on souhaite comprendre ou influencer le devenir. Les véritables acteurs du changement, ce sont les populations rurales et urbaines, souvent de plus en plus mêlées les unes aux autres.

Les agricultures africaines ont bien connu un essor, relatif et inégal, mais cet essor a probablement autant souffert que bénéficié des projets dits « de développement ». Trop souvent, ces derniers ont été marqués par une dérive positiviste et réductionniste qui faisait des populations d'agriculteurs de simples cibles tout juste bonnes à absorber des innovations venues de l'extérieur. Alors qu'ils s'amélioreraient peu à peu grâce à d'utiles dispositifs de suivi-évaluation, les projets ont plus ou moins cédé la place à des politiques moins soucieuses de progrès agricole que d'équilibre financier. Il n'est pas interdit de penser que ces vicissitudes aboutiront au retour des anciens modes d'intervention, mais qu'on les ébranle à coups de projets ou qu'on les soumette à des programmes d'ajustement, les systèmes économiques et sociaux changent d'abord par eux-mêmes. A

nous, observateurs et experts étrangers, il appartient d'opérer la décentration indispensable pour identifier, en temps réel et en vraie grandeur, des ressorts et des rythmes de changement qui sont avant tout endogènes. Ainsi pourrions-nous mettre en œuvre, sur quelques points sensibles et toujours à la marge, les infléchissements souhaitables.

### Politiques, projets, dynamiques paysannes

A Ouagadougou, en 1978, Pierre Gourou [1] déclarait devant une assemblée de chercheurs et d'opérateurs de développement : « *L'Afrique rurale a, jusqu'à présent, beaucoup plus souffert des grandes entreprises résolues et volontaires qu'elle n'a bénéficié d'heureuses interventions. Une récapitulation des grandes opérations prend très spontanément le ton d'une affligeante nécrologie.* »

P. Gourou ajoutait que l'ère des succès ne pourrait s'ouvrir que grâce à « *une patiente recherche scientifique tournée vers les milieux naturels, vers les techniques de production et d'encadrement, vers la connaissance des aspirations paysannes* ». L'ère des succès ne s'est pas ouverte, pour de nombreuses raisons parmi lesquelles il convient de ranger un certain essoufflement du type de recherches recommandé par P. Gourou. Cet essoufflement ne fait que consolider un déficit de connaissance qui explique en partie la persistance d'une surestimation ethnocentrique de l'effet des projets.

Lorsque l'on procède à un examen attentif des faits sur une longue période (depuis les indépendances par exemple), on acquiert rapidement la conviction que les projets se sont déployés pour ainsi dire « à côté » des processus massifs du changement agricole et rural. Bien entendu, les interférences entre projets et processus n'ont pas manqué, mais elles n'ont eu des aspects positifs que lorsque les projets ont plus ou moins coïncidé avec des dynamiques locales spontanées. Plus souvent, ces dynamiques ont été gênées ou même gravement contrariées soit par des politiques macro-économiques ou sectorielles relevant de la prédation ou de la piraterie à l'encontre du monde paysan, soit par des projets malencontreux, soit par les deux à la fois. En ce qui concerne les politiques, on rappellera les effets négatifs que le défaut de protection a exercés sur la production céréalière africaine (celle de riz notamment) ainsi que l'incapacité dans laquelle la Caisse de Stabilisation ivoirienne s'est trouvée récemment lorsqu'il aurait fallu soutenir les revenus des planteurs de cacao, alors que des sommes considérables avaient été soustraites à ces mêmes planteurs quand les cours étaient favorables. S'agissant de projets, on citera l'exemple donné par Cl. Raynaut [2] à propos de la culture irriguée en pays haoussa nigérien : il s'agit de jardinage à Soumarana, dans la vallée de Maradi, en continuité avec une tradition et une expérience antérieures, illustrant une

Ph. Couty : Économiste à l'ORSTOM, 213, rue Lafayette, 75480 Paris Cedex 10, France.

capacité paysanne d'évolution autonome. Ameublissement du sol, plamage, mise en pente, techniques d'ombrage, arrosages réguliers permettent, sur des parcelles appropriées privativement, et au rythme de plusieurs récoltes par an, une production maraîchère destinée à la vente. L'exhaure animale et même l'utilisation spontanée de moto-pompes témoignent que cette horticulture intensive en est arrivée au stade où il devient opportun, et rentable, d'économiser le facteur-travail en lui substituant du capital. Un problème pourtant : la concurrence grandissante de la culture extensive irriguée, pratiquée de manière incontrôlée sur des aménagements hydro-agricoles avec de l'eau subventionnée destinée en principe au coton et au sorgho. La conclusion de Cl. Raynaud [2] est désabusée : « *Aveuglés par l'évidence factice de l'efficacité des techniques mécanisées, et au mépris des règles du marché auxquelles les petits paysans, eux, ont pourtant si bien su s'adapter, les technocrates du développement, une fois encore, sont en train de saper une tradition qui avait su se dépasser.* »

On cite toujours le cas de la filière coton [3] et sans doute est-il vrai qu'il s'agit là d'un exemple de succès relatif, encore que les résultats obtenus doivent beaucoup à certaines innovations locales, spontanées, imprévisibles, qui se sont révélées décisives pour le progrès de la culture cotonnière. Le mécanisme a été décrit dans le cas du Nord du Cameroun [4] où la culture du coton entre en concurrence avec celle du sorgho de saison des pluies, à la fois en ce qui concerne le calendrier de travail et les sols disponibles. Les paysans ont donc spontanément pourvu à leurs besoins vivriers en cultivant de plus en plus de sorgho repiqué, récolté en saison sèche, sur des sols argileux peu ou pas exploités antérieurement. Il y a eu déplacement spatial et temporel de la culture du sorgho, et c'est ce double déplacement qui a libéré l'espace et la main-d'œuvre nécessaires à la culture du coton. Pour analyser et favoriser — si possible — de telles entreprises, il convient de sortir du cadre étroit de la filière-plante et d'adopter aussi une approche de type horizontal [5-6], permettant de saisir des groupes significatifs à l'œuvre sur un espace donné.

Or force est de constater que l'approche verticale, par filières de produits, connaît toujours la faveur des experts. Un économiste américain de réputation internationale, C.K. Eicher\*, qui est aussi un remarquable spécialiste de l'Afrique, défend cette approche verticale avec force. Ses arguments n'ont pas manqué de retenir l'attention des milieux concernés, mais on peut se demander si l'utilité, peu discutable, de l'approche par filières justifie qu'on lui accorde la priorité réclamée par C.K. Eicher. N'est-ce pas plutôt vers une combinaison souple des deux approches, modulée selon les problèmes à résoudre, qu'il convient d'évoquer sans idée préconçue ?

Tout ce qui précède concerne l'essentiel, à savoir les dynamiques paysannes spontanées, mêlées à des stratégies urbaines de diversification des activités et des revenus\*. C'est, à l'évidence, sur ces dynamiques qu'il convient de s'appuyer pour asseoir des interventions et des politiques viables [10], et par conséquent ce sont ces dynamiques qu'il faut continuellement identifier, analyser, accompagner, éventuellement corriger.

Pierre Gourou [11] répète en 1991 ce qu'il disait en 1978 à Ouagadougou : « *La civilisation africaine... a été créatrice d'humanité. Tout se tenait en elle, techniques de production et d'encadrement étaient interdépendantes. Rien de vraiment bienfaisant ne*

\* Les écrits récents sur cette question controversée sont nombreux. L'un des textes les plus explicites de C.K. Eicher est intitulé : « Sustainable Institutions for African Agricultural Development ». Communication au Séminaire ISNAR/CTE/DSE sur « The changing dynamics of global Africa : Research Policy Implications for National Agricultural Research Systems », Feldafing, RFA, 22-28 septembre 1988, texte révisé le 1<sup>er</sup> décembre 1988, 51 p. Sur les idées de C.K. Eicher, on peut consulter : « Un économiste institutionnaliste face au développement rural en Afrique », par Ph. Couty et E. Landais, STATECO (INSEE) 1991 ; 65 : 75-90.

\* L'existence de ces dynamiques paysannes a été démontrée dans le cas de l'économie de plantation villageoise en Côte d'Ivoire par J.P. Chauveau et J.P. Dozon [7]. L'imbrication des stratégies paysannes et urbaines a été mise en lumière au Sénégal dans le cadre du programme ORSTOM « Terrains anciens, approches renouvelées », animé par A. Lericollais. D'autres travaux, plus récents, de J. Lombard [8] ou P. Gulony [9] étudient cette dynamique.

*sera réalisé dans cette Afrique sans la prise en considération de ces interdépendances. »*

## Vers un dispositif réaliste de développement rural

Venons-en à quelques points plus spécifiques, que l'on peut traiter dans le même esprit que la question fondamentale des dynamiques paysannes. Qu'il soit indispensable d'organiser, aux moindres frais pour les consommateurs, une certaine protection des agricultures vivrières africaines, peu de personnes en doutent aujourd'hui. Si l'on

### Summary

#### Agricultural transformation in Africa

Ph. Couty

*Can one trace a positive or significant effect of development projects on African agricultures ? Although generally accepted as being the case, it is nevertheless questionable. A hostile political environment, design mistakes or limitations, and inadequate scope of performance or follow-up have too often deprived development projects of any efficiency they may have had. It has taken a long time to understand that economic and social change is mostly an endogenous phenomenon, one which may be guided or channelled, but not created or designed. Suitable steps in the field of agricultural and rural development are now well known : protection of domestic production and trade, progress of regional integration, growth of infrastructures recognition and stimulation of growth linkages between town and rural areas, encouragement of private ownership. This is the course which international aid ought to support instead of projects.*

Cahiers Agricultures 1992 ; 1 : 66-9.

veut vraiment que la production de denrées alimentaires progresse en Afrique, il serait incohérent de continuer à la promouvoir sans freiner les importations qui s'opposent à son développement. Le cas du riz montre qu'il est possible de s'engager dans cette voie. Après tout, la Côte-d'Ivoire a réussi — brièvement — à cesser d'importer du riz vers 1975, non sans fortement relever la rémunération des producteurs. Il s'agit avant tout d'ouvrir les yeux sur ce que peut être le développement de la production agricole et du commerce intérieur, sur ce qu'il est déjà en fait. La mise au point de modèles n'est pas dépourvue d'utilité, mais ce dont nous avons besoin avant tout, c'est de patientes investigations de terrain, régulièrement remises à jour, dont il faut dire très haut qu'elles n'ont rien de subalterne. Quelques économistes, trop rares, acceptent de s'y livrer [12], mais l'inventaire de la littérature oblige à reconnaître que ce sont d'autres chercheurs africanistes, agronomes, géographes ou sociologues, qui apportent l'essentiel des informations et des réflexions dont nous avons un besoin si urgent [10]. En ce qui concerne le commerce et la distribution, les travaux disponibles montrent clairement, en tout cas, que la libéralisation et la privatisation si vivement recommandées par certains milieux sont déjà très largement acquises, et depuis fort longtemps [13-15]. En la matière, il n'y a pas lieu de restaurer, mais tout au plus de ne pas gêner. Quand, pour être concret, se déciderait-on franchement à freiner le racket policier exercé contre le commerce intérieur dans la plupart des pays africains ? Quand osera-t-on tirer les conséquences de faits enfouis dans des thèses de doctorat, celui-ci par exemple : sur un trajet de 170 km, une commerçante ivoirienne ayant acheté pour 12 300 FCFA d'ignames doit acquitter 3 500 FCFA de « cadeaux » divers versés aux fonctionnaires de l'État rencontrés sur sa route [15]. La protection des agricultures vivrières ne peut pas être mise en œuvre exclusivement aux frontières, c'est sur l'ensemble du territoire qu'on doit l'aménager. L'intégration régionale est un corollaire obligé de la protection contre la concurrence extérieure. Un récent rapport sur le Bassin Tchadien [16] met en évi-

dence, par exemple, les processus de libre échange qui ne cessent de vivifier une vaste zone s'étendant du Tchad au Nigéria en passant par le Nord du Cameroun. Là comme ailleurs, une politique réaliste devra prendre acte de l'état des lieux, et s'y conformer de façon adroite et constructive. On doit répéter, enfin, qu'un immense effort reste à faire en matière d'infrastructure : pistes, écoles, dispensaires, électrification, approvisionnement en eau, organisation paysanne, crédit rural... On sait cela depuis toujours. Ce qu'on sait moins, c'est que les paysans africains commencent à s'exprimer ouvertement sur ce sujet. Que disent-ils, par exemple, lors de l'enquête camerounaise sur la pression démographique et l'exode rural de 1982-1983 ? Pour ne pas quitter les campagnes, aussi bien celles des Monts Mandara dans le Nord que celles du pays bamiléké, ce n'est pas de projets ou d'actions de développement agricole dont ils ont besoin, mais avant tout d'infrastructure. Tout se passe comme si, dans des systèmes intensifs remarquablement adaptés à leur environnement, les paysans attendaient peu de l'extérieur en ce qui concerne le domaine agricole proprement dit, alors qu'ils comptent beaucoup sur lui en ce qui concerne les routes, les écoles, les hôpitaux. Ces comportements remettent clairement à leur place — secondaire — les projets auxquels certains auteurs persistent à conférer trop d'importance [9].

Tout ce qui vient d'être dit ne doit pas être interprété comme un programme agrarien, exclusivement tourné vers la défense et l'illustration de ruraux dont les intérêts seraient arbitrairement préférés au bien commun. Cette erreur de perspective serait aussi condamnable que celle qui consiste à magnifier les projets. S'il convient d'encourager avec discernement les initiatives prises par des groupes de paysans actifs et inventifs, on ne voit pas pourquoi le progrès général devrait être retardé durablement par d'autres groupes plongés dans l'immobilisme. Deux choses doivent être dites sur ce point. Tout d'abord, la mise en route et l'accélération du développement exigent des investissements, donc des prélèvements, auxquels l'ensemble de la communauté nationale doit contribuer dans la mesure du possible. En second

## Références

1. ORSTOM. *Maîtrise de l'espace Agricole et Développement en Afrique Tropicale. Logique paysanne et rationalité technique*. Actes du Colloque de Ouagadougou (4-8 décembre 1978), Paris, ORSTOM, 1979 ; 600 p.
2. Raynaut Cl. La culture irriguée en pays haoussa nigérien. Aspects historiques, sociaux et techniques. *Études Rurales* 1989 ; 115-116 ; 105-28.
3. Lele U, Van De Walle N, Gbetibouo M. *Le coton en Afrique : une analyse des écarts de performance*. MADIA (Managing Agricultural Development in Africa), 8<sup>e</sup> Colloque de la Banque Mondiale sur le Secteur Agricole, janvier 1988 ; 66 p.
4. Boutrais JB, et al. *Le Nord du Cameroun. Des hommes, une région*. Paris, ORSTOM, 1984 ; 551 p.
5. Couty Ph. Figures et pratiques du développement : l'artilleur et le tisserand. In : *Terrains et Perspectives. L'anthropologie face aux transformations des sociétés rurales, aux politiques et aux idéologies du développement*, Paris, ORSTOM, 1987 ; 373-85.
6. Couty Ph. La production agricole en Afrique Subsaharienne : manières de voir et façons d'agir. *Cahiers ORSTOM* 1987 ; série Sc Hum XXIII (3-4) : 391-408.
7. Chauveau JP, Dozon JP. Colonisation, économie de plantation et société civile en Côte-d'Ivoire. *Cahiers ORSTOM* 1985 ; série Sc Hum XXI (1) : 63-80.
8. Lombard J. *Problèmes alimentaires et stratégies de survie dans le Sahel sénégalais : les paysans serer*. Université de Paris-X/Nanterre, UER de Géographie, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, 1988 ; 404 p.
9. Gubry P. De l'étude de l'exode rural à la définition d'une politique migratoire : cas du Cameroun. *Communication au Séminaire ORSTOM « Migrations, travail, mobilités sociales : méthodes, résultats, perspectives »*. Garchy, 24-27 septembre 1991, 14 p.
10. Couty Ph. Vingt-cinq ans (1963-1987) de recherche sur les agricultures africaines. *Cahiers ORSTOM* 1990 ; série Sc Hum XXVI (3) : 343-63.
11. Gourou P. *L'Afrique Tropicale, nain ou géant agricole ?*, Paris, Flammarion, 1991 ; 229 p.
12. Colin J Ph. *La mutation d'une économie de plantation en Basse Côte-d'Ivoire*. Paris, ORSTOM, 1990 ; 284 p.
13. Agier M. *Commerce et sociabilité. Les négociants soudanais du quartier Zongo de Lomé (Togo)*. Paris, ORSTOM, 1983 ; 320 p.
14. Grégoire E. *Les Alhazai de Maradi, Niger. Histoire d'un groupe de riches marchands sahéliens*. Paris, ORSTOM, 1986 ; 228 p.
15. Bredeloup S. *Négociants au long cours. Rôle moteur du commerce dans une région de Côte-d'Ivoire en déclin*. Paris, L'Harmattan, 1989 ; 318 p.
16. Harre D, Igue J, Arditi Cl avec la collaboration de Afouda S et Gonsallo G. *Les échanges marchands entre le Tchad, le Nord Nigéria et le Nord Cameroun*. Paris, Club du Sahel, Min de la Coop et du Dév et CILSS, 1990 ; 100 p.

lieu, comme le reconnaît P. Gourou [11], il serait sans doute irréaliste de vouloir répandre la culture intensive et la propriété privée de la terre sur l'ensemble du subcontinent. En revanche, on peut en favoriser la propagation spontanée dans des auroles urbaines qui produisent déjà pour le marché local. Autrement dit, le rôle moteur des villes en matière de progrès agricole et de développement global ne doit pas être sous-estimé.

## Conclusion

Il faut partir de la tendance lourde qui conduit à l'occupation de tout l'espace cultivable. Cette tendance se rattache mécaniquement à la croissance démographique, proche de 3 % par an. Dans la mesure où les jachères peuvent finir par disparaître, le phénomène va jusqu'à la limite, parfois franchie, du risque écologique. Globalement pourtant, c'est cette saturation qu'il faut atteindre pour que les paysans commencent à mettre en œuvre diverses formes d'intensification agricole entraînant une augmentation des rendements par unité de surface (au prix d'une diminution éventuelle de la productivité du travail). Autrement dit, l'intensification s'analyse sur deux plans [12] : en tant que phénomène spatio-temporel d'abord, comme augmentation de la fréquence des récoltes dans un espace donné où cesse la pratique de la jachère ; en tant que fait économique aussi, comme mise en œuvre, sur un espace et pendant une période donnée, d'une quantité accrue d'intrants et en tout cas de travail. On a observé jusqu'ici en Afrique surtout des processus de simple extension des

surfaces cultivées, sans intensification économique mais avec souvent de fortes innovations touchant au système de culture (combinaison technique de spéculations). En général, ces innovations n'ont guère ébranlé la combinaison économique de facteurs de production qu'on appelle système de production, et c'est en ce sens qu'on peut dire que l'évolution vers l'intensif en Afrique est demeurée peu fréquente.

A quelles conditions cette évolution peut-elle se produire ? Il faudra d'abord, bien évidemment, des politiques macro-économiques et des politiques agricoles qui ne considèrent plus le milieu rural comme ouvert à la prédation ou au pillage mais qui, bien au contraire, et non sans un certain coût, le protègent contre la concurrence extérieure et contre les parasites intérieurs. Il faudra aussi des apports techniques analogues à ceux qui ont permis la révolution verte en Inde et en Asie du Sud-Est, mais adaptés aux milieux naturels africains. Il n'est nullement certain que ces apports soient disponibles aujourd'hui. Mais certains éléments-clés énumérés par P. Gourou [11] apparaissent tout aussi indispensables : propriété privée héréditaire, relâchement des solidarités familiales étendues, infrastructure adéquate, liberté du commerce, administration agricole efficace, crédit rural bon marché, etc. Il appartient à l'aide étrangère de promouvoir et de soutenir tout cela, plutôt que des projets.

Ne cédon pas cependant au sophisme qui consiste à présenter comme des moyens adaptés à un objectif majeur — le développement de l'agriculture — ce qui constitue en réalité une série d'objectifs à part entière. On ne peut se contenter de dire que le progrès

agricole exige de bonnes routes et un État honnête sans ajouter aussitôt que ces belles choses ne se décrètent pas, et qu'il appartient aux intéressés de les construire eux-mêmes. Il nous revient donc seulement de rappeler l'impérieuse nécessité de connaître et d'analyser en permanence les mouvements que nous souhaitons accélérer ou favoriser mais qu'il n'est pas en notre pouvoir de créer. ■

---

## Résumé

Les projets de développement ont-ils eu sur l'évolution des agricultures africaines l'effet positif, ou en tout cas important, qu'on leur attribue communément ? On peut en douter. Un environnement politique hostile, des erreurs ou des limitations dans la conception, un cadrage inapproprié de mise en œuvre ou de suivi, ont contribué trop souvent à rendre les projets peu efficaces. Il a fallu beaucoup de temps pour comprendre que le changement économique et social est essentiellement de nature endogène, qu'on peut l'accompagner et le canaliser, mais non le créer de toutes pièces. Les mesures à prendre en matière de développement agricole et rural sont désormais connues : protection des productions et du commerce locaux, intégration régionale accrue, création de nouvelles infrastructures, reconnaissance du rôle moteur des villes, encouragements à la propriété privée. Plutôt que des projets, voilà le genre d'actions que l'aide internationale devrait soutenir.

---